

OBJET: MODALITES D'INSCRIPTION POUR LA RENTREE DE SEPTEMBRE 2017

Madame, Monsieur,

Les modalités d'inscription pour l'année scolaire 2017-2018 sont identiques à celles de septembre 2016 soit deux possibilités d'inscription à réaliser au plus tard le 24 août 2017:

- vous inscrire en ligne sur le site d'Agglopolys

ans l'onglet « démarches en ligne » du site agglopolys.fr

- ou adresser les documents énumérés ci-dessous:
 - la fiche d'inscription dûment remplie et signée,
 - un justificatif de votre domicile,
 - *une photocopie des pages 1 et 2 du ou des dernier(s) avis d'imposition de votre foyer ou votre (s) justificatifs d'impôt sur le revenu que vous pouvez télécharger sur votre espace personnel au www.impots.gouv.fr*

à l'adresse suivante :

Orchestre d'Harmonie des Montils
Patrick LEPAIN, directeur de l'école de musique,
9 place de l'Eglise, 41120 FOUGERES SUR BIEVRE

La tarification d'Agglopolys est basée sur le quotient familial fiscal calculé de la manière suivante:

<p>Quotient familial fiscal = Revenu fiscal moyen mensuel (1) / Nombre de parts (2) (1) Revenu fiscal moyen mensuel = Revenu fiscal de référence (sur avis d'imposition) / 12 (2) Nombre de parts dépend de la composition de votre foyer</p>
--

Le tableau récapitulatif des différentes tranches de quotient figure au verso de la fiche d'inscription.

En cas de non transmission de votre avis d'imposition, la tranche la plus élevée sera appliquée.

Vous devrez vous présenter aux permanences que nous organisons Salles Bel Air aux Montils:

- les mercredi 6 et 13 septembre,
- le samedi 9 septembre, entre 14h et 18h30,

pour régler votre cotisation annuelle, ce qui validera votre inscription.

Les jours et heures de cours vous seront communiqués au moment de l'inscription.

Une rencontre - parents - élèves - professeurs de l'école de musique - est prévue le lundi 18 septembre à partir de 18h, Salles Bel Air, salle 4, pour fixer l'heure du cours individuel d'instrument.

Dans l'attente de vous rencontrer, recevez, l'expression de nos sincères salutations.

Le directeur de l'Orchestre d'Harmonie
Patrick LEPAIN

La présidente de l'Orchestre d'Harmonie
Françoise MICELI



ÉCOLE DE MUSIQUE de LES MONTILS

FICHE INDIVIDUELLE D'INSCRIPTION

Année scolaire 2017-2018

Inscription en ligne : dans onglet « démarches en ligne » du Site agglopolys.fr

Nom et Prénom de l'élève : « nom » « prénom » _____

Né(e) le : ___ / ___ / ___ à _____

Adresse : _____

CP : _____ Commune : _____

Nom de l'école/collège/lycée fréquenté : _____ Classe suivie : _____

Assurance responsabilité civile extra scolaire obligatoire:

Nom de l'assurance et n° de police : _____

Nom et Prénom du représentant légal : _____ Tél fixe : _____

Portable : _____ Courriel : _____ @ _____

Autres personnes à prévenir en cas de nécessité:

Nom et Prénom : _____ lien avec l'enfant: _____ Téléphone: _____

Nom et Prénom : _____ lien avec l'enfant: _____ Téléphone: _____

En cas d'urgence:

Médecin à contacter: _____ Téléphone: _____

Centre de soins où faire admettre l'enfant: _____

Choix du cursus de formation: **Eveil ou Formation Musicale seule;**

Cursus complet (Formation Musicale, instrument, pratique collective obligatoire)

Pratique collective seule (chant chorale, orchestre d'harmonie)

Instrument pratiqué ou souhaité au sein de l'école : _____

Je souhaite louer cet instrument à l'école de musique (1) : oui non

Le jour de cours de formation musicale pour débutants se déroulera en principe le lundi

1) La location est possible auprès de l'école de musique suivant les stocks disponibles. La priorité des prêts se fait aux élèves débutants en 1^{ère} et 2^{ème} année d'instruments. Tout instrument loué par l'intermédiaire de l'école de musique, devra faire l'objet d'une révision à la fin de sa location avec présentation de la facture du luthier.

Par ailleurs il est rappelé que, toute reproduction sonore ou non étant légalement interdite, les ouvrages musicaux (méthodes, partitions, morceau d'examen...) devront être achetés, sur indication des professeurs, auprès des différents libraires musicaux.

Avantages sur présentation de la carte d'élève: Tarifs préférentiels dans les magasins : Symphonie (Z.I Vineuil), Musicstock (38 rue A. Boule Blois), Le musicien (Rue Porte Coté Blois), Halle aux grains-Scène nationale.

Veillez consulter au verso les tranches du quotient familial correspondant aux droits d'inscriptions ainsi que les nouvelles modalités d'inscription et signer votre demande d'inscription:

Cadre rempli par l'administration	Tranches du quotient familial	Formation musicale	Cursus complet	Pratique collective seule	Location d'instrument
<input type="checkbox"/>	0 € à 459 €	26,75 €	53,50 €	26,50 €	62,50 €
<input type="checkbox"/>	460 € à 660 €	65,50 €	131,00 €	31,50 €	94,50 €
<input type="checkbox"/>	661 € à 860 €	68,00 €	136,00 €	36,50 €	99,50 €
<input type="checkbox"/>	861 € à 1074 €	70,75 €	141,50 €	42,00 €	104,50 €
<input type="checkbox"/>	1075 € à 1200 €	104,50 €	209,00 €	47,00 €	125,50 €
<input type="checkbox"/>	1201 € à 1600 €	110,75 €	221,50 €	52,50 €	136,00 €
<input type="checkbox"/>	1601 € à 2200 €	117,25 €	234,50 €	57,50 €	146,50 €
<input type="checkbox"/>	2201 € à 3300 €	141,00 €	282,00 €	62,50 €	157,00 €
<input type="checkbox"/>	3301 € et plus	169,50 €	339,00 €	67,50 €	188,50 €
<input type="checkbox"/>	Hors Agglopolys	261,50 €	523,00 €	104,50 €	293,00 €

Fournir une photocopie des pages 1 et 2 du dernier avis d'imposition de l'ensemble du foyer ou son justificatif d'impôt sur le revenu.

Je souhaite volontairement ne pas transmettre mon avis d'imposition et je me verrais appliquer la tranche la plus élevée,

Rappel:

L'intégralité des droits de scolarité est due en cas d'interruption des études.

Nous vous rappelons que le paiement de la cotisation annuelle peut être fractionné. Les chèques sont à établir au nom de l'Orchestre d'Harmonie de Les Montils.

Une rencontre parents - élèves - professeurs de l'école de musique aura lieu le lundi 18 septembre à 18h, Salles Bel Air, afin de fixer l'heure de votre cours individuel d'instrument.

La reprise des cours de formation musicale et des cours d'instrument est prévue la semaine 38 soit entre le 18 et le 22 septembre 2017.

Pour tout renseignement complémentaire vous pouvez téléphoner au 02 54 20 28 82 ou 06 81 97 95 28.

Je soussigné (e), (Prénom et Nom obligatoires) _____, responsable légal de l'élève ou élève moi même, m'engage, en remplissant cette fiche, à suivre une année de formation à l'école de musique de Les Montils et accepte le règlement intérieur de l'établissement. Ce dernier est à votre disposition dans les locaux de l'école de musique.

Je reconnais être informé (e) que toute année scolaire commencée est due dans son intégralité.

Le responsable légal ou l'accompagnateur d'un enfant mineur s'engage à s'assurer que le professeur ou un dirigeant de l'école est présent avant de le déposer pour un cours, une répétition ou toute autre manifestation. Il s'engage à venir le chercher dès la fin du cours.

Il est rappelé que les enfants sont sous la responsabilité de leur professeur uniquement pendant la durée du cours. La présence des parents n'est possible lors d'un cours qu'avec l'accord du professeur.

Les parents ou les élèves adultes sont priés de prévenir le professeur de toute absence.

J'autorise ou Je n'autorise pas l'école de musique et Agglopolys à fixer, représenter, reproduire, utiliser, diffuser, adapter, incorporer et exploiter par tous modes et à toutes fins, notamment d'information, de communication et de promotion, l'image de mon (mes) enfant(s) en nombre illimité, dans le monde entier, en tout format, en couleurs et/ou en noir et blanc, sur tous supports connus actuels ou à venir et par tous moyens actuels ou à venir, accompagnée ou non du logo d'Agglopolys, à titre gracieux, pour une durée illimitée.

Date : _____

Signature du représentant légal:

Signature de l'élève: